

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production écrite

Dominantes expressive et narrative

FRA-P032-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS **LANGUE D'ENSEIGNEMENT**

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominantes expressive et narrative

FRA-P032-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01021

ISBN 2 - 550 - 38516-0

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	6
2.2 Tableau de pondération	7
2.3 Comportements observables	8
3 Production écrite	10
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	10
3.1.1 Notions	10
3.1.2 Habiletés	13
3.2 Tableau de pondération	14
3.3 Comportement observable	15
4 Justification des contenus et de leur pondération	16
4.1 Compréhension en lecture	16
4.2 Production écrite	16
5 Spécifications de l'épreuve	17
5.1 Type d'épreuve	17
5.1.1 Compréhension en lecture	17
5.1.2 Production écrite	18
5.2 Déroulement de l'épreuve	18
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage	18
5.4 Conditions particulières	19

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-P032-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés de synthèse retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme d'études de l'étape du présecondaire est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger de courts textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences du cours précédent et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire de courts textes à dominante expressive (message personnel ou lettre de remerciement) et à dominante narrative (anecdote, récit de voyage ou d'aventure).

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Idées**
 - mots clés révélant circonstances et personnages ou personnes en cause (dominante expressive)
 - éléments d'information
 - action au cœur du récit (dominante narrative)

Organisation du discours

- **Éléments de la présentation matérielle**
 - auteur ou auteure
 - titre
 - provenance
 - division en paragraphes
 - illustrations
- **Éléments de cohérence**
 - marqueurs de relation
 - pronoms
 - signes de ponctuation

Langue

- **Phrase**
 - phrase simple et phrase complexe
 - types de phrases
 - déclarative
 - interrogative
 - exclamative
 - impérative

- structure de la phrase simple
 - groupe verbal et ses différentes parties
 - verbe
 - complément d'objet direct
 - complément d'objet indirect
 - attribut
 - complément circonstanciel
 - groupe nominal et ses différentes parties
 - nom
 - déterminant
 - adjectif
 - complément du nom
 - accord à l'intérieur du groupe nominal
- **Nature et fonction des mots**
 - nature des mots
 - sortes de déterminants : article, possessif, démonstratif, indéfini et numéral
 - sortes de pronoms : personnel, démonstratif et possessif
 - fonction des mots
 - sujet du verbe (pronom personnel, nom ou groupe nominal)
 - complément du verbe (pronom personnel, nom ou groupe nominal)
- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - synonymie
 - famille de mots
- **Orthographe lexicale**
 - difficultés orthographiques particulières
 - doublement de consonnes
 - signes orthographiques particuliers
 - syllabes complexes
 - autres
- **Ouvrages de référence**
 - dictionnaire
 - information nécessaire pour la recherche de la nature d'un mot
 - grammaire
 - information nécessaire
 - règle d'accord de certains mots
 - nature d'un déterminant
 - nature d'un pronom

- ouvrage sur la conjugaison
 - information sur la conjugaison d'un verbe
 - mode
 - temps
 - personne et nombre

- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à nommer ou à reconnaître des notions linguistiques et d'autres notions liées à l'organisation matérielle du texte.

- **Comprendre**

Capacité à dégager les idées du discours et les éléments qui en assurent la cohérence et à saisir le sens donné au texte par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à trouver de l'information dans les ouvrages de référence et à respecter les règles de la langue.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (24 %)

- 4 % À partir d'un extrait du texte expressif, dégager deux mots clés qui montrent la raison qui a amené l'écriture du texte ou révélant la présence d'un personnage ou d'une personne en cause.
- 16 % À partir de quatre extraits d'un texte, dégager ou présenter dans ses mots quatre éléments d'information qui y sont présentés.
- 4 % À partir du texte narratif, dégager l'action qui est au cœur du récit.

Dimension 2 : Connaître (4 %)

- 4 % Repérer dans un texte deux éléments relevant de la présentation matérielle.

Dimension 3 : Comprendre (4 %)

- 4 % Trouver un élément qui établit un lien à l'intérieur d'une phrase ou entre deux phrases.

Dimension 4 : Connaître (39 %)

- 3 % À partir d'un paragraphe, relever une phrase simple ou une phrase complexe.
- 3 % À partir d'un paragraphe, relever une phrase correspondant à un type de phrase donné.
- 4 % À partir d'une phrase tirée d'un texte, indiquer deux éléments qui constituent le groupe verbal.
- 9 % À partir d'un groupe nominal comprenant un déterminant, un nom et au moins un adjectif qualificatif, indiquer la nature et l'accord de chacun d'eux.
- 4 % À partir d'un extrait d'un texte, relever deux déterminants de nature différente.
- 4 % À partir d'un extrait d'un texte, relever deux pronoms de nature différente.
- 6 % À partir de phrases tirées d'un texte, donner la fonction jouée par les éléments suivants : un nom ou groupe nominal et un pronom personnel.
- 6 % Pour trois difficultés orthographiques données, trouver, dans un texte ou un extrait d'un texte, un mot qui illustre chacune d'elles.

Dimension 5 : Comprendre (12 %)

- 3 % Donner, selon le contexte, le sens d'un mot ou d'une expression tiré d'un texte.
- 6 % Trouver un synonyme pour deux mots tirés d'un texte en tenant compte du contexte.
ou
Donner le sens de deux mots tirés d'un texte en utilisant dans leur définition un synonyme.
- 3 % Pour un mot donné, trouver dans une partie d'un texte un mot de la même famille.

Dimension 6 : Appliquer (17 %)

- 4 % À l'aide d'une page donnée d'un dictionnaire, trouver la nature d'un mot tiré d'un texte.
- 4 % À l'aide de pages données d'une grammaire, trouver un des éléments suivants :
- la règle qui régit l'accord d'une des parties variables d'un groupe nominal;
- la nature d'un déterminant;
- la nature d'un pronom.
- 4 % À l'aide d'une page donnée d'un ouvrage sur la conjugaison, trouver pour un verbe tiré d'un texte le mode, le temps, la personne et le nombre.
- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un court texte à dominante expressive (message personnel ou lettre de remerciement) ou à dominante narrative (anecdote, récit de voyage ou d'aventure).

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires

Dominante narrative

- **Mise en place du texte**
 - circonstances
 - temps
 - lieux
 - événements
 - autres
 - personnages en cause
- **Histoire**
 - événements ou actions constituant la trame narrative
- **Fin du récit**

Dominante expressive

- **Mise en place du texte**
 - circonstances motivant l'expression des idées
- **Éléments d'expressivité**
 - vœux ou souhaits
 - sentiments ou émotions
- **Idée qui résume le texte**

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - sélection des idées

- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique ou chronologique des idées
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les groupes constituants des phrases et entre les phrases
 - marqueurs de relation
 - prépositions
 - conjonctions
 - adverbes
 - pronoms en fonction de leurs référents

- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - mots de substitution
 - pronoms
 - synonymes
 - précisions et détails
 - adjectifs
 - adverbes

- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - utilisation appropriée des déterminants et des pronoms
 - règles lexicales (cas d'usage courant)
 - règles relatives à l'emploi des signes orthographiques (accent, apostrophe, cédille, tréma, trait d'union), de la majuscule, de l'abréviation et à la division des mots

- règles grammaticales
 - accord du nom, de l'adjectif (ou du participe passé employé seul) et du déterminant à l'intérieur du groupe nominal
 - accord de l'adjectif ou du participe passé employé seul (épithète ou attribut)
 - accord du pronom (personne, nombre et genre) en fonction de son référent
 - accord du verbe avec son sujet (cas d'usage courant)

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte expressif ou narratif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.3 Comportement observable

Rédiger un texte de 100 à 200 mots à dominante expressive ou à dominante narrative en respectant les exigences suivantes :

Dominante narrative

- 6 % (1) Présenter dans l'introduction les éléments qui contribuent à la mise en place du récit.
- 16 % Présenter les éléments qui permettent de raconter une histoire.
- 4 % Présenter dans la conclusion une fin au récit.

Dominante expressive

- 6 % (1) Présenter dans l'introduction les circonstances motivant l'expression des idées.
- 16 % Présenter des éléments d'expressivité adaptés à la situation de communication.
- 4 % Présenter dans la conclusion une idée qui résume le sujet traité.

Dominantes narrative et expressive

- 6 % (2) Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % (3) Écrire au moins les mots clés qui permettent l'émergence des idées correspondant aux idées essentielles de sa production.
- 8 % Structurer son texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 8 % (4) Respecter les règles syntaxiques déjà étudiées.
- 16 % Respecter les règles lexicales.
- 12 % Respecter les règles grammaticales déjà étudiées.
- 10 % (5) Employer des mots justes et des expressions correctes appropriés à la situation d'écriture.
- 10 % Utiliser au moins un pronom et un synonyme pour éviter une répétition et au moins trois adjectifs ou adverbes pour apporter des précisions ou des détails.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours seulement, les habiletés *connaître*, *comprendre* et *appliquer* ont été retenues, compte tenu de la classe d'enseignement du cours. Comme en FRA-P031-3, c'est surtout la langue qui est l'objet de l'évaluation.

L'évaluation de l'habileté *appliquer* porte sur une notion particulière relative à l'objectif particulier aux cours du présecondaire, *Consulter des ouvrages de référence*; c'est pourquoi la pondération qui y est attribuée est importante.

Certaines notions qui figurent au programme d'études n'ont pas été retenues, car elles seront évaluées dans des cours subséquents; mentionnons entre autres les notions d'*idée principale* et d'*idée secondaire*.

En ce qui concerne les comportements observables relatifs au fonctionnement de la langue, la terminologie retenue correspond à celle du programme d'études *Français, langue d'enseignement*.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

Pour les cours du présecondaire, une grande importance (6 p. 100) est accordée à la présentation matérielle soignée du texte produit.

De plus, la pondération accordée au respect des règles lexicales (16 p. 100) est élevée, étant donné l'importance de cet apprentissage; on notera par ailleurs la pondération plus faible pour le respect des règles syntaxiques (8 p. 100). Il est important de souligner que les règles à respecter sont seulement celles énumérées dans la liste des notions retenues tirées du programme d'études.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire des textes à dominante expressive et à dominante narrative; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un texte à dominante expressive ou à dominante narrative.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Deux textes totalisant environ 400 mots, l'un à dominante expressive (message personnel ou lettre de remerciement) de 100 à 200 mots et l'autre à dominante narrative (anecdote, récit de voyage ou d'aventure) de 200 à 300 mots, seront présentés à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-P032-3 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

Pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à utiliser des ouvrages de référence, il serait opportun de choisir des parties d'ouvrage faciles à consulter.

En ce qui concerne les items relatifs aux comportements observables pour lesquels des éléments de terminologie peuvent varier d'une grammaire à l'autre, il sera important dans le guide de correction des épreuves de donner des possibilités de réponses équivalentes.

Enfin, pour l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 ou 10 erreurs	11 erreurs	12 erreurs	13 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger un texte à dominante expressive (message personnel ou lettre de remerciement) ou un texte à dominante narrative (anecdote, récit de voyage ou d'aventure) de 100 à 200 mots.

Pour chaque dominante, un sujet lui sera proposé; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication selon la dominante visée ainsi que le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de cinq mots manquants.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et comporter deux séances distinctes, la partie de l'épreuve ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 2 heures 30 minutes

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-P032-3, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 50 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

